

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil municipal | 6 décembre 2022

## RÉSEAU DE GAZ

---

Monsieur le Maire rappelle l'existence d'un réseau de gaz au bourg d'Hébécrevon.

Par les textes en vigueur, la collectivité est propriétaire de ce réseau de distribution de gaz, et un contrat de concession est signé avec GRDF.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de faire appel au SDEM50 en lui transférant la compétence « gaz ».

## CHEMINS DE RANDONNÉE

---

Alain Mazeline et Sylvain Lesénéchal, conseillers municipaux en charge des mobilités et des voies piétonnes, ont présenté leurs réflexions pour améliorer les chemins de randonnée existants sur la commune de Thèreval.

Il est proposé trois niveaux de prestation :

- Petites boucles en cœur de bourg, de 1 à 2 km
- Boucle de proximité de 6/7 km accessibles à partir des bourgs de La Chapelle Enjurer et d'Hébécrevon
- Liaison entre Hébécrevon et La Chapelle Enjurer (axe Agneaux/Marigny via le cimetière militaire allemand).

Plusieurs travaux doivent être initiés afin de remettre en état certains chemins.

Monsieur le Maire remercie les élus pour ce travail, et le conseil municipal valide les principes proposés.

Le projet sera affiné en vue de procéder à ces aménagements en 2023 ou 2024 en fonction des subventions obtenues.

## CONCERTATION CITOYENNE – DÉPLACEMENTS CONSEIL DÉPARTEMENTAL

---

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du courrier reçu du Conseil départemental relatif à une concertation citoyenne sur le sujet des déplacements dans le département de la Manche.



Le conseil municipal accepte les propositions effectuées afin de répondre à cette concertation et charge Monsieur le Maire de faire remonter les observations suivantes :

- Priorité à la sécurisation des voies départementales (secteurs du Chêne à loup, de la Croix de Pirou, de la rue du Prêche, etc.)
- Attention portée à la sécurisation aux abords des écoles
- Proposition d'expérimenter avec le Conseil départemental une voie avec une limitation accrue de vitesse
- Incitation à l'utilisation des transports collectifs
- Mise en place de pistes cyclables sécurisées (exemple entre les communes de La Chapelle Enjuger, Hébécrevon et Saint-Lô)
- Rappel de la délibération du conseil municipal prise au sujet du projet de déviation de Saint-Gilles. Le conseil municipal avait alors fait part de son opposition à ce projet

## PROJET PÉDAGOGIQUE – CIRQUE ÉCOLE D'HÉBÉCREVON

---

Le conseil municipal accorde une subvention de 3000€ à l'école d'Hébécrevon pour la mise en place d'un projet « cirque » en juin 2023.

*Prochaine réunion du Conseil municipal : 10 janvier 2023*

